



# COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 14 février 2019

## Présents :

- M. René LATAPIE

- Mmes Christine CAZALAS – Christine FACHAN – Nicole ISAC – Marie-Claude TARTAS

- MM. Gérard ARBERET – Mohamed EL MAADIOUI – Hubert FORESTIER – Robert ISAC – Frédéric PAUPERT – Philippe URBAN

## Absents excusés :

- MM. Stéphane BERNE – Jean-Patrick BOUCHEDE – Michel RODRIGUEZ

## 1/ Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur

Le Procès-Verbal du Comité Directeur du 27 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

## 2/ Intervention du Président

Il est porté à la connaissance du District que des contre-vérités, concernant notamment les décisions des Commissions Disciplinaires, circulent sur les réseaux sociaux.

**Le Comité Directeur tient à informer tous les licenciés que des poursuites seront systématiquement engagées contre les auteurs de ces agissements.**

## 3/ Informations générales

Le Président René LATAPIE rappelle les principaux rendez-vous prévus au cours du mois de mars.

- La réunion des « secteurs » se déroulera le vendredi 01 mars 2019. La soirée se terminera par la remise du challenge MDS (Mutuelle des Sportifs). Ce challenge récompensera cinq dirigeants de notre District qui participeront à la finale de la Coupe de France le 27 avril 2019.
- Le vendredi 15 mars 2019, une délégation de la Ligue de Football d'Occitanie organisera une réunion avec l'ensemble des clubs des Hautes-Pyrénées au sein de notre District.

## 4/ Subvention

Le Comité Directeur décide d'accorder :

- une subvention de 1 000 € au club de Lourdes pour l'aide au fonctionnement de la section sportive de Sarsan
- une subvention de 200 € pour l'UNAF départementale.

**Ces 2 subventions seront versées sous réserves de l'envoi au District d'un compte rendu financier.**

## **5/ Rappel de fonctionnement**

Le District ne répond qu'aux mails émis par la **boîte officielle du club**, afin d'éviter les dérives et les dysfonctionnements.

## **6/ Phase finale U13 – Niveau 1**

Cette phase doit déterminer **deux accessions en championnat régional U14**.

**A la demande des éducateurs**, des **arbitres officiels** seront désignés sur chaque rencontre.

**L'indemnité d'arbitrage** sera à la charge du **club recevant** pour un **montant forfaitaire de 50 €**.

## **7/ Commission Féminines**

Emilie CHÂ souhaite être cooptée au sein de la Commission Féminines pour la saison 2018/2019.

Le Comité Directeur donne un avis favorable à cette demande.

## **8/ Compte rendu d'activité des Commissions**

- Compétitions
- Très Jeunes
- Féminines
- Litiges et Discipline
- Commission Départementale d'Arbitrage

Chaque Président fait le bilan d'activité de sa Commission et donne le planning des prochains rendez-vous pour les mois à venir.

Globalement, le fonctionnement des Commissions se déroule sans problème majeur.

**Le Secrétaire Général**

*Robert ISAC*